



SERVICE DES LOISIRS MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

POSTE DE COORDONNATEUR ET/OU DE COORDONNATEUR ADJOINT AU CAMP DE JOUR POSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 2 FÉVRIER 2018

En collaboration avec la directrice du Service des loisirs, le coordonnateur et/ou le coordonnateur adjoint du camp de jour sont responsables de planifier, organiser et coordonner toutes les activités du camp de jour, de recruter et de superviser le personnel d'animation, de réaliser certaines tâches administratives, de participer à l'animation d'activités et d'effectuer toutes autres tâches connexes.

Qualités requises :

- Autonomie et sens des responsabilités;
- Aptitude à communiquer;
- Aptitude à travailler en équipe;
- Être dynamique;
- Démontrer de l'intérêt à travailler auprès d'enfants.

Exigences :

- Être en cours d'études (emploi étudiant) et disponible pour un poste à temps plein;
- Expérience dans le domaine de l'animation et/ou études dans un domaine connexe et/ou 2 à 3 années d'expérience reliées à l'emploi;
- Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur réussi (DAFA) ou engagement à faire une formation DAFA pour connaître le programme et une formation de coordonnateur au besoin;
- Capacité à gérer du personnel;
- Être disponible à temps partiel à partir du mois de février et à temps plein à partir de mi-juin;
- Être disponible quelques soirs de semaine ainsi que la fin de semaine pour des formations et rencontres impliquant le personnel de camp de jour;
- Cours de secouriste obligatoire (offert dans le cadre de l'emploi).

Pour transmettre votre curriculum vitae :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **2 février 2018** au Service des loisirs par courrier électronique : j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca ou par la poste au 249, rue St-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.